

MENER LA CHARGE

Un aperçu du plaidoyer en faveur de la santé sexuelle et reproductive dans le cadre des réformes de financement de la couverture sanitaire universelle en Zambie

En janvier 2020, le Gouvernement de la Zambie a lancé un panier de prestations de soins de santé du régime national d'assurance maladie qui couvre les pilules contraceptives, les implants, les injectables, les dispositifs intra-utérins et la contraception d'urgence. Il s'agit de la première réforme de financement de la couverture sanitaire universelle (CSU) de la région qui inclut la planification familiale (PF), et la première victoire notable fruit de la campagne nationale de plaidoyer en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) à la suite de la réunion de haut niveau des Nations unies sur la CSU.

La mise en place du premier régime national d'assurance maladie (RNAM) est essentielle pour atteindre les objectifs relatifs à la CSU. Les actions de la société civile menées par le Centre for Reproductive Health and Education (Centre pour la Santé Reproductive et l'Éducation, CRHE) et ses partenaires ont joué un rôle fondamental pour souligner l'importance des SDSR dans le kit de prestations du RNAM. Ce groupe a conjointement conçu et appliqué une stratégie de plaidoyer souple qui préconise l'inclusion de la PF et la représentation des organisations de la société civile (OSC) dans le programme national de la CSU.



LE CONTEXTE MONDIAL ET NATIONAL DE LA CSU

Dans le monde entier, les défenseurs de la SDSR s'attachent de plus en plus à explorer les spécificités de la CSU et à saisir ses implications pour l'accès universel à la SDSR. Tandis que la communauté de la SDSR poursuit ces efforts, les processus politiques nationaux relatifs à la CSU vont de l'avant, et souvent sans un engagement délibéré des OSC, même si ces politiques ont une incidence directe sur les droits d'accès des femmes et des filles aux services essentiels.

En 2018, PAI a collaboré avec le CRHE et ses partenaires à apporter une réponse appropriée à la politique de financement de la santé pour la CSU adoptée de manière accélérée par le Gouvernement zambien. Cet engagement reposait sur l'idée que la conception et la mise en œuvre de cette réforme majeure exercerait un impact sur l'accès des femmes et des filles aux services et produits de santé sexuelle et reproductive, y compris la PF.

Le gouvernement avait initialement annoncé un plan pour lancer son régime de CSU en janvier 2019. Cependant, aussi bien le processus de la politique de financement que les perspectives de mobilisation n'étaient pas clairs pour les OSC qui se consacrent à la SDSR. Compte tenu du calendrier politique serré, le CRHE a demandé au PAI de fournir une analyse technique et un soutien en vue d'apporter des éléments de preuve supplémentaires tandis qu'il réunissait les parties prenantes afin de recenser les domaines dans lesquels les OSC devraient coopérer avec le ministère de la Santé (MS) dans le processus décisionnel et la mise en œuvre restants.

LES MESURES PRISES PAR LES DÉFENSEURS

Le RNAM a un impact direct sur la disponibilité, la qualité, l'abordabilité et l'équité des services et produits de santé en Zambie. La structure du régime d'assurance détermine aussi quels établissements sont couverts, le mode de rémunération des prestataires et la manière dont les ressources sont mises à la disposition de la communauté. Dans les 18 mois qui ont suivi l'adoption de la législation du RNAM, le CRHE et ses partenaires ont mobilisé un collectif pour identifier les possibilités de nouer le dialogue avec les décideurs pendant le processus décisionnel restant.

Par l'entremise d'un réseau d'OSC et d'alliés en matière de CSU, ce collectif a développé un programme de plaidoyer en faveur de la CSU-PF afin de mettre l'accent sur les avantages et la rentabilité de la PF, des services et des produits connexes, et à terme, de garantir la priorisation de l'accès à la PF en influençant le processus d'élaboration des politiques de CSU. La stratégie de plaidoyer en faveur de la CSU-PF consistait à :

- Plaider pour l'inclusion de la PF dans le panier de prestations de soins de santé actuel et dans les processus connexes relatifs aux politiques d'assurance maladie ;
- Assurer le suivi du développement de la nouvelle Autorité nationale de gestion du régime d'assurance maladie (National Health Insurance Management Authority, NHIMA), l'organisme chargé de la gestion du régime et identifier des possibilités pour la société civile d'occuper des sièges au sein de son conseil de gouvernance et des groupes de travail technique ; et
- Collaborer avec le gouvernement sur une stratégie de communication du RNAM et un plan de diffusion d'informations pour informer le public zambien au niveau communautaire à propos de la structure, des avantages et des implications du RNAM.

La définition de cette stratégie de plaidoyer solide et pertinente, alors que le déploiement du RNAM du Gouvernement zambien était retardé de plusieurs mois, a permis au CRHE et à ses partenaires de plaider réellement pour l'engagement des OSC et d'agir en tant qu'intermédiaires entre les citoyens et le gouvernement. Ce collectif élargi est bien placé pour créer des synergies avec le MS, la NHIMA et les intervenants gouvernementaux afin d'améliorer l'accès à des services de santé de qualité. Le CRHE a joué un rôle déterminant pour réunir ce collectif avec des représentants du MS et de la NHIMA afin d'envisager les possibilités d'améliorer le système d'assurance du RNAM et de faire avancer la CSU en Zambie.

LES FONDAMENTAUX STRATÉGIQUES

Impliquer le gouvernement dès le départ

Au départ, le CRHE et ses partenaires ont activement mobilisé les responsables gouvernementaux (notamment les collègues issus du MS, du ministère de la Planification et du ministère des Finances) car ils s'efforçaient de comprendre le paysage du financement de la CSU, les plans du RNAM et les perspectives d'avancement de la PF. Le CRHE a invité les fonctionnaires du MS et du ministère de la Planification au premier atelier commun sur le financement et le plaidoyer en faveur de la santé tenu en 2018, pour leur permettre de participer au dialogue et de partager les progrès accomplis et les échéances de leur politique. Par ce geste, il a démontré sa volonté d'établir un partenariat constructif et illustré l'utilité de la représentation des OSC dans les processus décisionnels. Le MS a reconnu l'importance de la mobilisation des OSC pendant les étapes suivantes du calendrier de la politique et a commencé à collaborer avec le collectif pour la CSU.

Ancrer l'action dans la politique de financement de la santé

Les partenaires ont commencé par examiner le financement de la santé et à inscrire leur stratégie de plaidoyer en faveur de la PF dans ce cadre politique élargi. La démystification du financement de la santé a été cruciale pour aider les défenseurs de la SDSR à comprendre la politique de financement de la santé de la Zambie dans le contexte de la CSU, ainsi que le RNAM et son importance pour l'accès des femmes et des filles à la SDSR. Le collectif a collaboré avec des experts techniques pour passer en revue la législation relative au RNAM, les plans en matière de présentation de la réforme de santé la plus importante de la Zambie depuis des décennies, le rôle du MS et des nouveaux décideurs, de même que les futures étapes et échéances de la politique. En abordant la stratégie de plaidoyer sur la CSU-PF du point de vue du système de santé, le collectif a pu comprendre l'ampleur des possibilités offertes par la politique de santé au sens large. Ensuite, il a été en mesure de façonner la stratégie pour donner la priorité à la SDSR.

Forts de ces nouveaux éléments, les défenseurs ont consolidé leur crédibilité auprès des responsables gouvernementaux en dehors des groupes de travail technique sur la PF et ils ont créé des synergies pour nouer le dialogue avec les décideurs concernant les décisions sur le financement de la santé. Cela a conduit le MS à inviter le groupe à participer de nouveau à des réunions de suivi avec le département de Financement des soins de santé. À cette occasion, le collectif a abordé les priorités du RNAM, y compris le panier de prestations de soins de santé. Ces réunions régulières entre les responsables gouvernementaux et les défenseurs ont attiré l'attention des décideurs au plus haut niveau, y compris celle du ministre de la Santé.

Utiliser l'approche AFP SMART pour le plaidoyer

Après avoir évalué les politiques de financement de la santé, le CRHE et ses partenaires ont adopté l'approche AFP SMART, une stratégie qui identifie et améliore les objectifs de plaidoyer à court terme les plus importants. Cela s'est avéré particulièrement important pendant la première session stratégique lors de laquelle les OSC ont déterminé les perspectives d'avancement de la SDSR dans le processus politique du RNAM. Les défenseurs ont conjointement recensé les décideurs en matière de CSU pour mieux comprendre ce public et adapter leurs messages de plaidoyer. Le collectif a aussi établi des liens avec les engagements du gouvernement concernant Family Planning 2020 et les stratégies élargies de santé et de développement, ce qui a renforcé les demandes de plaidoyer en faveur de l'inclusion de la PF dans le panier de prestations de soins de santé et réduit la dépendance à l'égard des financements accordés par les bailleurs. À terme, le CRHE et ses partenaires ont utilisé l'approche SMART pour développer une stratégie réaliste et ciblée de plaidoyer. Avec ces principes SMART, le collectif a facilement adapté sa stratégie pour de nouveaux décideurs dans les différents secteurs, repoussé certaines échéances et recadré certaines demandes au cours du processus.

Tirer parti des atouts des partenaires

Le CRHE a réuni un collectif élargi qui représente divers points de vue au sein et au-delà du plaidoyer en faveur de la SDSR et des organisations de prestation de services. Bon nombre de ces parties prenantes (y compris les experts juridiques, les économistes de la santé, les chercheurs de l'Université de Zambie et l'Association médicale de Zambie) ont été mis en relation avec les principaux décideurs du MS et elles ont contribué à la réussite du lancement de cette stratégie. Le CRHE a aussi noué le dialogue avec l'ensemble du groupe de travail technique PF et plus tard, avec des OSC au service de la santé générale et des réseaux de jeunes. Ce groupe a été renforcé par ses connaissances globales sur le financement de la santé, ce qui a consolidé la crédibilité de sa stratégie de plaidoyer et permis un dialogue fructueux avec le MS et la NHIMA. Le collectif a adapté des processus murement réfléchis pour garantir une approche et un message unifiés, allant de la représentation organisationnelle inclusive dans les communications officielles à la pleine participation aux présentations faites au MS et à la NHIMA.

Développer des outils pertinents pour prendre en compte et disséminer des idées clés après les réunions

Après le premier atelier, PAI et le CRHE ont immédiatement rédigé un rapport pour faire avancer le programme du collectif. Cet outil de plaidoyer s'est avéré essentiel et il a permis d'obtenir des réunions officielles avec le ministre de la Santé, le secrétaire permanent et le département du Financement de la santé au sein du MS. La diffusion des points clés des réunions sur le financement de la santé a permis de guider les stratégies de communication sur le RNAM avec le public.

LA VOIE À SUIVRE

Le CRHE et ses partenaires continueront de faire avancer leur programme CSU-PF grâce à une communication constante et intentionnelle avec les OSC de plaidoyer, les alliés et les défenseurs gouvernementaux de la CSU. Leurs demandes initiales en matière de plaidoyer en faveur de la PF sont parvenues à attirer l'attention du Gouvernement zambien mais le collectif doit systématiquement assurer le suivi du processus politique de la CSU pour maintenir cette dynamique. Sachant que la NHIMA sollicite des études tous les six mois, ce processus de mise en œuvre et le perfectionnement de la politique seront itératifs et s'étendront probablement sur plusieurs années. Durant toute la phase de mise en œuvre de la politique, il y aura certainement d'importantes opportunités pour la société civile de conserver son rôle de partenaire essentiel en tirant parti de sa relation à long terme avec les responsables gouvernementaux et en la renforçant pour faire en sorte que le RNAM offre aux femmes et aux filles un accès accru à la SDSR au fur et à mesure que la Zambie s'achemine vers la CSU.



1300 19th Street NW, Suite 200
Washington, DC 20036-1624 USA
+1 (202) 557-3400 | www.pai.org | info@pai.org

@pai_org 
@paiwdc 
@pai_org 



Plot # 2932 Zimba Road
Madras, Lusaka ZM
+260 (211) 233-616 | www.crhe.org.zm | info@crhe.org.zm